



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Approvisionnement en autotests - Crise de la covid-19

Question écrite n° 44099

Texte de la question

Mme Paula Forteza interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance au sujet de l'approvisionnement de la France en autotests dans le cadre de la crise de la covid-19. Cette question est posée au nom d'une citoyenne, dans le cadre de l'initiative des « questions citoyennes » au Gouvernement. L'arrivée du variant omicron a en effet provoqué une explosion du nombre de cas et donc de tests, avec par exemple près de 12 millions de tests PCR et antigéniques la semaine du 3 janvier 2022. Un certain flou demeure néanmoins quant aux autotests. Mme la députée aimerait ainsi connaître la stratégie d'approvisionnement et de distribution des millions - voire milliards - d'autotests qu'exigent les nouveaux protocoles, notamment ceux de l'éducation nationale. Elle souhaiterait également connaître le nombre d'autotests importés en France, de même que leur lieu de production.

Données clés

Auteur : [Mme Paula Forteza](#)

Circonscription : Français établis hors de France (2^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44099

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : [Économie, finances et relance](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [8 février 2022](#), page 742

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)